



Conclusion sanitaire



L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Sur le plan physico-chimique, la limite réglementaire a été dépassée pour au moins un pesticide ou un métabolite de pesticide. Il n'y a pas d'effet néfaste pour la santé connu à ce jour aux concentrations mesurées. Cette eau peut être consommée mais un contrôle renforcé est mis en place et des mesures doivent être prises pour que la limite de qualité soit respectée.



Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine **souterraine**.
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Captage(s) destiné(s) à l'abandon**



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS de l'Hérault.



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Nombre de contrôles : 10
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0

Eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.

Concentration moyenne : 9 mg/L
Concentration maximale : 13 mg/L

Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.

Somme des concentrations en pesticides : 0,22 µg/L

Sur la période, au moins un prélèvement a dépassé la concentration de 0.1 µg/L en atrazine-déséthyl-déisopropyl.

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.

Concentration moyenne : <10 µg/L
Concentration maximale : <10 µg/L

La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).

Concentration moyenne : 41 °f
Concentration maximale : 43,6 °f

Eau très dure. Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur...) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.